

////// Lycée des métiers d'art, **REVEL**
du bois et de l'ameublement

> **Durée de la formation : 1 an**

> **Objectif de la formation**

Le marqueteur prépare et applique, par collage, sur des surfaces de bois des motifs ornementaux découpés dans différents matériaux (bois précieux, écaille, corne, nacre...). Il incruste ensuite les éléments, conformément au patron de la réalisation. La création de ces motifs s'appuie sur le dessin, menant à la réalisation de décors animant les surfaces sur lesquelles ils sont apposés. La marqueterie s'applique au mobilier, mais aussi aux instruments de musique, tableaux, panneaux décoratifs... Cette formation permet d'acquérir les techniques traditionnelles et contemporaines pour créer, reproduire ou restaurer des décors apposés sur des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier.

> **Qualités requises**

- être précis, rigoureux et patient ;
- attirait pour le matériau bois, les matières et les couleurs ;
- attirait pour le dessin ;
- avoir une bonne sensibilité tant artistique que gestuelle.

> **Condition d'admission, niveau requis**

- après un CAP des métiers d'art ;
- après un bac pro, technologique ou général ;
- avoir moins de 26 ans.

> **Répartition des enseignements**

- EPS ;
- Arts appliqués et histoire des styles ;
- Prévention santé environnement ;
- Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction et atelier) ;
- Réalisation d'un chef d'œuvre.

> **Après la formation, poursuite d'études**

Selon le parcours antérieur, possibilité d'effectuer un autre CAP des métiers du bois ou un DN MADe.

> **Secteur d'activité, type d'emploi**

Entreprise artisanale ou de création de mobilier haut de gamme Restauration de mobilier, patrimoine Maquettes et prototypes.